

Université de Sherbrooke

Résumé de l'évaluation périodique des programmes de **Maîtrise (M.Sc.) et Doctorat (Ph.D.) en sciences cliniques**

Faculté de médecine et des sciences de la santé
Décembre 2002 à décembre 2005

Description des programmes de Maîtrise et de Doctorat en sciences cliniques

De nature multidisciplinaire et pluridépartemental, les programmes de maîtrise et de doctorat en sciences cliniques s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour participer activement à des travaux de recherche (niveau maîtrise) ou pour concevoir et réaliser des projets de recherche de façon autonome (niveau doctorat). La formation offerte est méthodologique plutôt que disciplinaire. Outre des cours obligatoires et des cours optionnels, le cursus comprend des séminaires hebdomadaires au cours desquels les étudiants exposent les étapes charnières de leur projet de recherche à leurs pairs et aux professeurs. Cette activité pédagogique offre une occasion unique d'exposer l'étudiant à une diversité de problématiques de santé et d'approches méthodologiques.

La formation en sciences cliniques peut être réalisée sans spécialisation, ou encore s'inscrire dans un cheminement spécialisé, par exemple en santé communautaire, en sciences infirmières et en réadaptation. Ces cheminements particuliers permettent à l'étudiant d'approfondir ses connaissances disciplinaires et de contribuer à la compréhension et à la résolution de problématiques de santé spécifiques à sa discipline. Les programmes de sciences cliniques peuvent être suivis à temps complet ou à temps partiel. Ils sont offerts à Sherbrooke, mais également à Longueuil, Chicoutimi et Rouyn-Noranda.

DATES IMPORTANTES

Les différentes étapes de l'évaluation des programmes ont été franchies aux dates indiquées ci-dessous, avec l'approbation du Conseil de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Décembre 2002	Création du Comité d'évaluation des programmes
Juin 2003	Dépôt du Prédiagnostic
Octobre 2004	Dépôt du Rapport d'autoévaluation
Juin 2005	Visite des experts externes
Décembre 2005	Dépôt du Rapport final et du Plan de réalisation des recommandations

LE COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La composition du Comité d'évaluation des programmes (CÉP) a été approuvée par le Conseil de la Faculté de médecine et des sciences de la santé en décembre 2002. Le CÉP était composé des personnes suivantes :

- Pierre Arsenault, alors professeur au Département de médecine de famille
- Gina Bravo, professeur au Département des sciences de la santé communautaire et présidente du Comité
- Chantal Doré, personne-ressource, maintenant professeur au Département des sciences infirmières
- Marie José Durand, professeur au Département des sciences de la santé communautaire
- Andrew Grant, professeur au Département de biochimie
- Julie Ménard, détentricrice d'un doctorat en sciences cliniques
- Benoît Paquette, professeur au Département de médecine nucléaire et radiobiologie, membre externe aux programmes
- Hélène Payette, professeur au Département des sciences de la santé communautaire
- Danielle Roy, secrétaire des programmes au moment d'amorcer l'évaluation
- Denise St-Cyr Tribble, professeur au Département des sciences infirmières
- Jean-Pierre Tétrault, professeur au Département d'anesthésiologie

FAITS SAILLANTS DU PRÉDIAGNOSTIC

Le CÉP s'est réuni à quatre reprises pour dresser un portrait actuel des programmes de sciences cliniques, pour déterminer ce qui en constituent les points forts et pour identifier des défis majeurs auxquels l'évaluation ciblée devait s'attarder. Le CÉP a relevé les forces suivantes :

- des programmes qui transcendent les barrières départementales traditionnelles, qui attirent une clientèle issue de plusieurs disciplines, laquelle enrichit à son tour les programmes ;
- des programmes qui contribuent à combler un besoin pressant de main-d'œuvre hautement qualifiée en recherche ;
- l'implication active des membres du Comité des programmes et les relations harmonieuses qu'ils entretiennent ;
- l'attrait que constituent ces programmes pour d'autres régions ;
- l'augmentation constante du nombre d'étudiants, qui est passé de 16 en 1991 à 132 en 2005 ;
- un cursus soumis à un processus continu d'amélioration.

Cinq défis ont émergé de l'exercice de prédiagnostic, lequel incluait la prise en compte des préoccupations formulées par la direction de l'Université et celle de la Faculté. Ces défis se lisent comme suit :

- augmenter les taux de diplômation et réduire la durée des études ;
- accroître la contribution des programmes à la formation de chercheurs cliniciens, en attirant davantage de médecins résidents vers la maîtrise en sciences cliniques ;
- mieux connaître le degré de satisfaction des diplômés quant à la formation reçue et leur devenir professionnel ;

- repenser la formule pédagogique des séminaires en vue d'accroître leur fréquentation tout en préservant le haut niveau d'apprentissage qui en résulte ;
- assurer aux étudiants qui acquièrent leur formation sur d'autres sites des services équivalents à ceux qui sont offerts à Sherbrooke.

FAITS SAILLANTS DE L'AUTOÉVALUATION

Ces cinq défis ont orienté l'enquête qui a été menée auprès de diplômés, de professeurs et d'étudiants des programmes de sciences cliniques. Les premier et troisième défis exigeaient le recueil de nombreuses données factuelles ; pour cela, le CÉP a privilégié l'enquête téléphonique par questionnaire. Trente-sept entrevues ont été réalisées avec des étudiants et des diplômés des programmes de sciences cliniques, dont 23 provenaient du 2^e cycle et 14 du 3^e cycle. Les données relatives aux trois autres défis proviennent de deux sources d'information. D'abord de groupes de discussion auxquels ont participé huit professeurs et 19 étudiants ; ensuite d'entrevues téléphoniques individuelles avec cinq directeurs de programme postdoctoral, les responsables des programmes de sciences cliniques à Chicoutimi et à Rouyn-Noranda, quatre professeurs, quatre étudiants, deux médecins résidents actuellement inscrits à la maîtrise et deux autres potentiellement intéressés à s'y inscrire.

La synthèse des informations ainsi recueillies a mené le Comité d'évaluation à émettre les recommandations suivantes :

- Poursuivre le développement et l'implantation de la Grille d'évaluation de la qualité de l'encadrement.
- Ajouter la qualité de l'encadrement aux conditions de renouvellement de l'habilitation des professeurs à diriger en sciences cliniques.
- Assurer un meilleur suivi de l'avancement des travaux des étudiants.
- Offrir aux professeurs l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques d'encadrement.
- Offrir aux étudiants et aux professeurs une formation à la philosophie et aux pratiques de l'interdisciplinarité.
- En collaboration avec les directeurs de programme de spécialité et les vice-décanats concernés, étudier l'opportunité d'offrir aux médecins résidents un microprogramme de formation à la recherche ; créer le microprogramme si cela s'avère opportun.
- Promouvoir les programmes de sciences cliniques auprès des médecins résidents et des directeurs de programme de spécialité de la Faculté.
- Accroître la participation des professeurs aux séminaires.
- Redéfinir les exigences liées à l'allocation des crédits de séminaire.

- Améliorer l'accueil des professeurs nouvellement habilités à diriger en sciences cliniques.
- Explorer l'opportunité de créer un cheminement en organisation des services de santé.
- Revoir la structure de gestion et le support clérical au Campus Longueuil.
- Démarrer une deuxième cohorte d'étudiants à Chicoutimi.

EXPERTISE EXTERNE

Le Rapport d'autoévaluation a été transmis à deux experts externes qui ont été invités à porter un jugement sur la rigueur de la démarche d'autoévaluation, d'une part, et sur la qualité et la pertinence des programmes de sciences cliniques, d'autre part. L'équipe d'experts était composée de Monsieur Daniel Bourbonnais, erg., Ph.D., professeur titulaire et directeur de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal, et de Monsieur René Verreault, MD, Ph.D., professeur titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval. La visite qu'ils ont effectuée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé le 14 juin 2005 leur a donné l'occasion de rencontrer des membres de la direction de la Faculté, ainsi que des professeurs et des étudiants des programmes de sciences cliniques. Comme ces deux dernières catégories de personnes étaient réparties sur quatre sites différents, elles ont participé à la visite par vidéoconférence.

Les experts ont produit un rapport conjoint dans lequel ils soulignent la rigueur du processus d'évaluation réalisé par le CÉP. Ils reconnaissent également la qualité et la pertinence des programmes de sciences cliniques qui méritent, selon eux, d'être maintenus et développés. En outre, le rapport des experts comporte quatre recommandations que le CÉP a jugé utile d'ajouter à celles qu'il avait déjà formulées. Ces nouvelles recommandations s'énoncent comme suit :

- Voir s'il y a lieu d'accroître le nombre de cours offerts, tant les cours obligatoires que les cours à option.
- Déterminer s'il est opportun que les cours exigés au 2^e cycle diffèrent de ceux qui le sont au 3^e cycle.
- Examiner les avantages et les inconvénients de rattacher des formations de type cours (ex. : maîtrise professionnelle) aux programmes de sciences cliniques.
- Explorer l'intérêt d'offrir divers ateliers de formation, portant par exemple sur la rédaction de protocole de recherche et sur la gestion informatisée de données.

Compte tenu des commentaires positifs des experts externes à l'égard du Rapport d'autoévaluation, le CÉP a choisi de n'y apporter aucune modification significative, outre l'ajout des quatre recommandations énoncées plus haut.

RAPPORT FINAL ET PLAN DE RÉALISATION DES RECOMMANDATIONS

Le Rapport final, composé du Rapport d'autoévaluation et du Plan de réalisation des recommandations, a été adopté par le Conseil de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à sa séance du xxx 2005.

Gina Bravo, Ph.D.
Présidente du CÉP
26 novembre 2005

DÉCISIONS

Le Rapport d'évaluation périodique des programmes de maîtrise en sciences cliniques et de doctorat en sciences cliniques, la lettre de transmission du CÉP à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le Plan de réalisation des recommandations, le Résumé de l'évaluation et le rapport conjoint des experts externes ont été adoptés par le Conseil de la Faculté de médecine et des sciences de la santé lors sa séance du 15 décembre 2005.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au Comité du Conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en janvier 2006. Le Comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le Comité a aussi reconnu la qualité de ces programmes et a reconnu que la pertinence des programmes était fermement établie. Le Comité a constaté l'adéquation entre les conclusions du Rapport d'évaluation et le Plan de réalisation des recommandations.

Le Rapport d'évaluation périodique des programmes maîtrise en sciences cliniques et de doctorat en sciences cliniques, la lettre de transmission du CÉP à la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le Plan de réalisation des recommandations, le Résumé de l'évaluation et le rapport conjoint des experts externes ont été soumis au Conseil universitaire lors de sa séance du 7 mars 2006.

Lors de sa réunion du 21 mars 2006, à la recommandation du Conseil universitaire, le Conseil d'administration a approuvé le Plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en sciences cliniques et de doctorat en sciences cliniques de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, sous réserve de l'acceptation par le Comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté de médecine et des sciences de la santé la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce Plan.